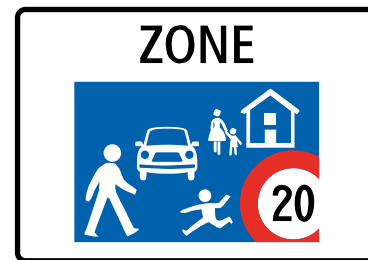


# Zone de rencontre – Vivre la rue

Dans une zone de rencontre, aussi appelée zone 20, la rue est aux piétonnes et aux piétons.

**Vous pouvez profiter librement de l'espace** et même jouer sur la chaussée !



Les **véhicules** sont admis à la vitesse de 20 km/heure et doivent **céder la priorité aux piétonnes et aux piétons en tout temps**. Les vélos, trottinettes et patins à roulettes respectent cette même règle en adaptant leur vitesse.

Pour garder cet espace convivial, **chercher le contact visuel** permet à chacune et chacun de voir l'autre d'en prendre soin !



Plus d'informations sur [www.lausanne.ch/zone20](http://www.lausanne.ch/zone20)